

[L'original du Manuscrit d'après lequel ce Document a été publié, appartient maintenant au Séminaire de Québec.]

On ne peut guères former que de simples conjectures sur l'Auteur probable de ce Mémoire : car il proteste si hautement de son désintéressement dans toutes les opérations militaires qui eurent lieu dans la circonstance du Siège de Québec en 1759, qu'il faut croire que ce Document n'a pas été rédigé par un Officier militaire. L'Auteur dit qu'il étoit à portée de voir tout par lui-même, de conférer avec les principaux de l'armée, &c. Il est donc à présumer que l'Auteur de cette pièce étoit un homme revêtu de quelques hautes fonctions, soit Ecclésiastiques ou Civiles, et qu'il devoit jouir de beaucoup de confiance auprès des autorités militaires de l'époque.

su
O
la c
1
d'O
2
étab
3
du S
4
aupr
5
pas
6
tran
Cart
7
n'ay
C'
va e
aucu
pes
du
de c
jour